Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 50

Artikel: Effets d'élections
Autor: Tserdzignolet, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206489

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

47me ANNÉE — N° 50. Samedi 11 décembre 1909.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

SERVICE GRATUIT

du journal, durant le mois de **Décembre** 1909, aux nouveaux abonnés d'**UN AN, à partir du 1er JANVIER 1910.**

LA GIRAFE DU MUSÉE

Depuis que le Musée cantonal de zoologie est installé au palais de Rumine, les visiteurs y affluent, particulièrement le dimanche. A côté des sujets nouveaux — comme les superbes bœufs musqués — dont se sont enrichies les collections, les curieux y revoient avec une visible satisfaction les bêtes rares, les phénomènes qui les amusaient ou les émerveillaient quand ils étaient écoliers : le veau à deux têtes, les brochets morts étouffés en voulant réciproquement s'avaler, la girafe qui rappelle le plus populaire des livres du capitaine Mayne-Reid, etc.

La girafe du Musée a son histoire. Elle fut prise, avec une autre, au mois de décembre 1842, dans une chasse faite en Nubie par des Arabes pour le compte de M. Leichet, de Strasbourg, établi en Egypte comme sellier-carrossier, chargé du soin des équipages de l'un des princes petit-fils de Méhémet-Ali.

Ces deux girafes étaient deux mâles âgés d'environ sept mois. M. Leichet débarqua avec ces animaux à Marseille. De là il passa à Nice, où il fut sollicité de donner le spectacle d'une course de ces girafes. Cette tentative fut malheureuse. L'un des coureurs du désert tomba et, se cassant la colonne vertébrale, ne tarda pas à périr. Il avait alors dix-huit mois.

La girafe survivante fut acheminée sur Berlin. Elle passa à Lausanne durant l'été 1843. « La girafe que le public lausannois n'a pu voir que pendant quatre jours, dit une feuille de l'époque, se repose à Mon-Repos, où M. Perdonnet a bien voulu lui donner l'hospitalité. Paris et Londres possèdent seuls des girafes vivantes, celle-ci est la seule qui ait touché le sol helvétique. Elle se plait à voir les curieux autour d'elle. L'on ne peut la faire voyager de nuit, et la voiture dans laquelle on la transporte lui permet de jouir des variations du paysage, dont la vue paraît l'amuser. »

Ayant appris que la peau de l'autre girafe était à vendre, le Conseil d'Etat s'empressa de l'acheter pour le Musée. « Cette peau, dit le journal de 1843, qui n'avait reçu à Nice qu'une préparation très imparfaite, a été travaillée dans les ateliers de M. J.-J. Mercier, par le premier ouvrier, M. Samuel Summer, Wurtembergeois.

» Un mannequin en bois et liège, artistement préparé par M. J.-L. Glardon, de Vallorbe, qui avait observé avec soin l'individu vivant pendant son séjour à Lausanne et pris toutes les mesures nécessaires pour l'exactitude des formes, a été établi dans l'atelier Mercier, puis transporté au Musée. Là il a reçu la peau préparée avec beaucoup de soin par M. Summer. MM. Glardon et Rodolphe Lenoir, très habile sellier établi à Lausanne, ont travaillé, de concert avec M. Summer, à étendre la peau et à la coudre, et l'on doit à cet heureux concours d'industriels qu'on peut considérer comme étant de première force, une des plus belles pièces de notre Musée et qui peut aller de pair avec celles du même genre qu'on voit à Paris et à Londres. Notre girafe, il est vrai, n'a que dix pieds de hauteur ; mais sous tous les autres rapports elle ne laisse rien à désirer, et l'on aurait été très embarrassé s'il eût fallu en loger une plus grande.

» Le Conseil d'Etat a consacré à cette acquisition une partie des 4000 fr. de Suisse légués au Musée par M. Mayor-von der Bruken, de Mollens, propriétaire de la Gordanne, près de Rolle, où il est mort le 8 janvier 1843. »

Simple fable, toujours de saison. — Un renard voyant des poules juchées, avec leur coq, sur un perchoir, tâchait de les attirer par de belles paroles.

— J'ai, dit-il, une bonne nouvelle à vous apprendre, c'est que les animaux ont tenu un grand conseil et ont fait entre eux une paix éternelle. Descendez, célébrons de bonne amitié cette paix.

Le coq, plus fin que le renard, se dresse sur ses ergots et regarde de tous côtés.

— Que regardez-vous donc ? demande le renard.

— Je regarde deux chiens qui s'avancent.

Et le renard de fuir à toutes jambes.

— Eh ! mais, lui crie le coq, la paix est faite, pourtant, entre les animaux.

— Oh ! réplique le renard, en courant de plus belle, peut-être que ces chiens ne savent pas encore la nouvelle.

EFFETS D'ÉLECTIONS

On nous écrit de Fribourg :

Aprî lé ballé j'élections
On conchillé frais dégommâ
Fajei dei trichté réflections
Ché dejaï : m'an pas rénonmâ !

Iré tellement trichtou
Que la radze la biantsi
Ché paï qu'iran ran gris
Dao coté gautsou.

Ora lei ill'a duvé mouchtasté naré,
Ion lé bon et bravou citoyen,
Rechpectabiou in mimou tin,
L'autrou lé pas chon fraré.

Ion l'a balla nare,
L'autrou tchié d'on coté.
Et po pas lou fére à vare,
L'a tend avouei dao café.

Lei beté dé toté chouarté d'ingrédien,
Mimament de la gréche dé tsin.
Fa lou bî et lou gros la demindze
Avouei cha *cotaodéjo* lou nâ dinche.

Ora que lé ran mé conchillé
Queman aodré se vè lou banquier,
Mimament avouei Djan
Poré ran mé *avei* d'erdzan.

Quand vindré ré po vautâ
Lé mouchtatsé naré fudré portâ
Chu lé lichté queman faut
Ch'a la mouchtatse lei ill'a randé faux.

PIERRE TSERDZIGNOLET.

LA RÉCLAME

(Reçu et augmenté de Jean Goudeski de la « Tribune de Genève. »)

Les lignes suivantes nous sont transmises par l'un des meilleurs et des plus fidèles amis du *Conteur*. Pourrions-nous donc ne pas les insérer ?

Un de mes voisins de campagne, le baron du Préchon, eut la fâcheuse idée de m'inviter, l'été dernier, à une des soirées qu'il a la manie de donner parfois, en sa villa de l'Ermitage.

Il avait, pour la circonstance, fait venir de la ville voisine des *artistes* chargés de divertir ses invités par des chansons et des monologues. On fait ce qu'on peut.

J'arrivai au moment où un monsieur très chauve, d'une voix très mélancolique, récitait le *Vase brisé :*

Le vase où meurt cette verveine,
D'un coup d'éventail fut fêlé...,
Le coup dut effleurer à peine,
Aucun bruit ne l'a révélé.

J'écoutais distraitement, connaissant le morceau par cœur ; mais, arrivé au dernier vers :

Il est brisé, n'y touchez pas.

le récitant força mon attention. Il continuait plus mélancolique que jamais :

Il est brisé, dit le poète,
Et, certes, nous sommes d'accord.
Mais s'il vous passait par la tête,
De vouloir y toucher encor,
Pour le rendre à jamais solide,
Achetez, pour le prix d'un franc,
Un flacon de colle liquide,
Portant la marque Alfred Durand.

J'étais à peine remis de mon étonnement, quand un autre personnage vint près du piano chanter le *Vieil Habit*, de Béranger.

Et, jusqu'au dernier couplet, les invités, bons enfants et pas fiers, reprenaient en chœur :

Mon vieil habit, ne nous séparons pas !

Nous croyions la chanson terminée lorsque le chanteur reprit :

Mais ce matin, en passant dans la rue
De Richelieu, devant le trois cent vingt,
Je vis la foule innombrable accourue,
Qui se pâmait : Ce n'était pas en vain !
On y donnait un complet sur mesure,
Et pour quel prix ? Trente-neuf francs dix sous...
Et je te dis, en voyant ton usure :
Mon vieil habit, vite séparons-nous.

Puis, sans laisser aux auditeurs le temps de protester — et ils n'y pensaient guère — ce baryton, d'un air farouche, commença le *Clairon*, de Déroulède :